



Compte rendu¹

« Premier atelier maghrébin sur le protocole de Nagoya relatif à l'accès aux ressources génétiques et au partage des avantages liés à leur utilisation ».

Alger, Algérie, 28 au 30 avril 2013

Le Ministère de l'Agriculture et du développement rural et la Direction générale des forêts, Point Focal National pour le Protocole de Nagoya, désigné par le Ministère des Affaires Etrangères, la Coopération allemande (GIZ) « projet de la Région MENA sur l'Adaptation des politiques forestières au changement climatique », le Secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la Diversité biologique et l'Initiative pour le renforcement des capacités des pays africain sur l'APA, ont organisé, à Alger, le «**Premier Atelier Maghrébin sur le Protocole de Nagoya relatif à l'accès aux ressources génétiques et au partage juste et équitable des avantages liés à leur utilisation**». (Hôtel Palace Appart - Bordj El Kiffan, les 28 et 29 avril) ainsi qu'une journée nationale dédiée aux institutions nationales (le 30 avril au Mouflon d'or, Parc Zoologique d'Alger).

Outre les représentants des départements ministériels et organismes spécialisés nationaux concernés par la thématique, l'atelier a regroupé, des représentants des pays suivants : Maroc, Tunisie et Liban. Seuls les représentants de Djibouti n'ont pu se déplacer sur Alger, pour des raisons internes. Il est à noter que l'ouverture officielle de cet atelier s'est effectuée en présence de plusieurs hauts responsables et représentants d'Institutions Onusiennes et Internationales :

- Représentante Résidente adjointe du PNUD, Madame Randa Abou-Hosn, nouvellement installée en Algérie, accompagnée par deux (02) autres responsables ;
- Représentant de la FAO en Algérie/ chargé des forêts pour l'Afrique du Nord, Monsieur Nabil Assaf, accompagné par son adjointe;
- Représentante de l'Agence française de développement (AFD), Madame Naïg Cozannet.

Les partenaires internationaux qui ont participé et contribué, financièrement et techniquement, à la tenue de cet atelier, sont :

- Le Secrétariat Exécutif de la Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique (UNCBD/CNUDB), représenté par M. Olivier Rukundo ;
- La Coopération Allemande, représentée par la GIZ, au titre du Projet international de la Région MENA : « Adaptation des politiques nationales forestières au changement climatique », représenté par M. Ludwig Liagre
- L'initiative pour le Renforcement des Capacités de l'Afrique sur l'APA, représentée par le directeur adjoint M. Suhel Al-Janabi

Cet atelier a bénéficié, enfin, d'une couverture médiatique très significative (Entreprise Nationale de Télévision, Algérie Presse Service, Presse publique et privée), durant les trois (03) jours.

¹ By M. Boumezbeur Ammar, National Focal Point ABS (Algeria)



1. Montage financier :

Les partenaires associés ayant contribué à l'organisation technique et à la prise en charge financière, sont:

- 1.1. La Coopération Allemande, à travers la GIZ, dans le cadre du projet international de la Région MENA intitulé : « Adaptation des politiques nationales forestières au changement climatique ».

Contribution financière :

- Prise en charge des billets de transport, de l'hébergement à l'hôtel et de la restauration de 5 invités internationaux (Maroc, Tunisie, Liban) ;
 - Prise en charge de la location de la salle de conférence, les 28 et 29 avril, à l'hôtel Palace Appart de Bordj El Kiffan, et des pauses café.
 - Prise en charge des déjeuners de tous les participants nationaux des journées du 28 et 29 avril (33 participants par jour en moyenne) et des dîners d'une partie des invités étrangers.
- 1.2. Le Secrétariat exécutif de la Convention sur la diversité biologique qui a pris en charge tous les frais engendrés par le reste des invités internationaux (Maroc, Tunisie, Liban) pour un montant de 3000 US\$.
 - 1.3. La Direction générale des forêts, quant à elle, a pris en charge :
 - 1.4. La reproduction des documents de travail, la conception et la confection d'une banderole, l'acquisition de 100 badges d'identification des participants, et les chemises porte-documents.
 - 1.5. Le déjeuner et la pause-café de la journée nationale du 30 avril (34 personnes).
 - 1.6. L'organisation, pour les participants étrangers d'une visite guidée du Parc Zoologique et des Loisirs d'Alger en compagnie de son Directeur Général, et de la ville d'Alger (Casbah, Maqam Echahid, etc.).

2. Contribution technique :

- 2.1. La Coopération Allemande, à travers la GIZ, et dans le cadre du projet international de la région MENA cité ci-dessus, a largement contribué à la réussite technique de l'atelier et à la mobilisation des participants étrangers pour garantir leur participation.
- 2.2. Le secrétariat exécutif de la Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique (Copie de la lettre ci-jointe) nous a soutenus techniquement, et a tenu à assurer sa présence et sa contribution effectives, par liaison téléphonique directe à partir du siège à Montréal au Canada. En effet, pour des contraintes internes exceptionnelles, administratives et professionnelles imprévues, M. Olivier RUKUNDO, désigné à cet effet par le Secrétariat exécutif en sa qualité d'expert APA, n'a pu effectuer le déplacement en Algérie comme convenu. Malgré le décalage horaire entre l'Algérie et le Canada, il a été possible d'organiser l'intervention de ce dernier par téléphone, les 28 et 29 avril, et pouvoir présenter sa communication sur l'APA (le 28 avril), mais également sur les mécanismes de financement (le 29 avril), avoir un débat et apporter les réponses souhaitées aux questions des participants.
- 2.3. L'Initiative pour le renforcement des capacités des pays africains sur l'APA a également contribué fortement au bon déroulement des travaux techniques de l'atelier.
- 2.4. Le point focal National APA (Ammar Boumezbeur, Directeur de la protection de la flore et de la faune à la Direction Générale des forêts, Ministère de l'Agriculture et du



Développement Rural) et son équipe ont encadré l'atelier, organisé toutes les tâches, accueilli les médias et procédé à la rédaction du compte rendu de l'atelier.

- 2.5. M. Djamel Echirk (Ancien point focal national opérationnel du FEM/GEF et ancien négociateur du protocole de Nagoya et des changements climatiques) a été chargé de la modération des deux premiers jours de l'atelier.

3. Déroutement de l'atelier :

Comme souligné supra, l'atelier maghrébin plus le Liban, qui est le premier du genre en Algérie, depuis l'adoption du Protocole de Nagoya en 2010, au Japon, a regroupé les représentants de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie ainsi que le Liban et a eu lieu, comme prévu les 28 et 29 avril au niveau de l'hôtel Palace Apart, à Bordj El Kiffa, Alger.

La participation des deux représentants de Djibouti, proposée par le Secrétariat Exécutif de la Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique, n'a pu se concrétiser pour des raisons administratives.

La journée nationale prévue le 30 avril, à l'hôtel Mouflon d'Or, Ben Aknoun, Alger, dont l'ouverture officielle rehaussée par la présence, très appréciée par les participants, de Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, du Directeur Général des Forêts et de la Représentante Résident Adjointe du PNUD-Alger, **ne s'est pas tenue comme convenue dans le programme, en raison de l'absence de la majorité des représentants des départements ministériels, institutions et organismes spécialisés nationaux, invités officiellement, y compris ceux du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, et de leurs représentants, en dehors des départements et organismes suivants :**

- Le ministère des affaires étrangères avec 02 représentants (un sous directeur et un chef de bureau désignés officiellement par leur secrétariat général) ;
- L'institut national de la recherche forestière, avec un représentant du Directeur général ;
- L'institut national de la recherche agronomique, représenté par le Directeur général Adjoint;
- La Direction des Affaires Juridiques et Réglementaires du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, représentée par la directrice ;
- La Direction de l'Organisation foncière et de la Protection des Patrimoines, représentée par le sous directeur chargé des ressources génétiques.
- L'Institut Technique des Cultures Maraîchères et Industrielles, représenté par un ingénieur.

Nous notons ainsi l'absence :

- Des instituts de l'Agriculture, **membres du nouveau comité sectoriel des ressources génétiques** : l'Institut Technique d'Elevage, l'Institut Technique d'Arboriculture Fruitière et Viticole, l'Institut Technique de Développement de l'Agriculture Saharienne et l'Institut Technique des grandes cultures.
- Du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et de la Ville (la directrice chargée de la biodiversité, la directrice/Point Focal National pour la Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique, le Point Focal National Opérationnel pour le Fonds de l'Environnement Mondial (FEM/GEF) et de la Directrice Générale du Centre National des Ressources Biologiques (CNDRB).
- Du représentant du Secrétariat Général du Gouvernement.
- Des 4 représentants (deux du Sénat et de deux l'Assemblée Populaire Nationale).



Cette absence de la majorité des représentants nationaux invités a obligé les organisateurs à modifier le programme de cette journée nationale, qui devait aboutir à la proposition d'un plan d'action national, d'une part et procéder à la clôture précoce de cet événement en le raccourcissant d'une demi-journée d'autre part. De sorte que l'objectif, fixé initialement à cette journée, pour élaborer un plan d'action n'a que très partiellement été atteint.

Aussi, les organisateurs ont décidé, avec l'accord des invités étrangers, de poursuivre les échanges sur des cas nationaux exemplaires et propositions sur un projet régional, avec les invités Maghrébins (02 représentants par pays), Tunisiens (02 représentants) et Libanais (04 représentants).

4. Résultats obtenus :

1^{ère} journée 28 avril 2014 :

Présidée par le Point Focal National APA (Ammar Boumezbeur, Directeur de la protection de la flore et de la faune à la Direction générale des forêts, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural) et modérée par M. Djamel Echirk (Ancien Point Focal National Opérationnel pour le Fonds de l'Environnement Mondial GEF/FEM et ancien négociateur National et Africain sur le Protocole de Nagoya et sur les changements climatiques), cette journée prévoyait surtout un échange d'expériences et de bonnes pratiques en matière de mise en œuvre d'APA par le Maroc, la Tunisie, le Liban et l'Algérie. Les communications ont été élaborées sur la base de termes de références communs en 11 points, définis préalablement par les organisateurs, afin de pouvoir en exploiter les résultats à l'aide d'une matrice élaborée à cet effet et devant elle-même servir pour la préparation des travaux de la deuxième journée. En fin de journée, un groupe de travail s'est chargé de renseigner cette matrice, sur la base des contenus développés dans lesdites communications.

Une restitution de cet exercice était programmée à l'entame de la seconde journée. Cette première journée a vu également l'intervention des représentants:

De l'initiative pour le Renforcement des Capacités en matière d'APA pour l'Afrique, financée par de nombreux bailleurs de fonds (Union Européenne, République Fédérale d'Allemagne, Norvège, Danemark, Organisation Internationale de la Francophonie, etc.), dont l'exécution est confiée au Bureau de la Coopération Internationale Allemande, GIZ/Eschborn (différente de celle du projet international de la Région MENA présenté ci-dessus).

M. Suhel Al-Janabi, directeur adjoint de l'initiative, a ainsi restitué l'expérience accumulée et les résultats obtenus depuis la création de l'initiative en 2006 : les 7 ateliers panafricains, les ateliers thématiques et les ateliers de renforcement de capacités et de formation organisés par cette dernière. A noter, à ce titre, que le représentant du Ministère de l'Agriculture et du développement rural et Point Focal National APA, a participé, au septième atelier africain (février 2012) et à l'atelier thématique tenu en septembre 2011 au Mali.

Aussi, la présence et le soutien apportés à cet atelier, par M. Suhel Al-Janabi, sont très importants et sont à saluer.



Du Secrétariat exécutif, de la Convention des Nations Unies sur la Diversité biologique: intervenant par téléphone, malgré le décalage horaire de 05 heures et demi, M. Olivier Rukundo, a présenté une communication et répondu aux questions des participants.

2^{ème} journée 29 avril :

Présidée, à l'instar de la première journée par le Point Focal National et modérée par M. Djamel Echirk, l'objectif des travaux de cette journée était d'établir, dans le cadre d'ateliers spécifiques, un document de projet maghrébin, voire, le cas échéant étendu au Liban, à soumettre aux bailleurs de fonds en étudiant les procédures et opportunités offertes par les différents mécanismes de financement existants.

Restitution des travaux du groupe de réflexion composé des représentants des 4 pays :

Cette seconde journée a été introduite par M. Ludwig Liagre, représentant du Projet MENA de la GIZ qui a présenté les résultats de la matrice de travail en 11 points, issue des présentations des 3 pays invités et de l'Algérie, grâce aux précieux travaux du groupe de travail mis en place, la veille, composé d'un représentant par pays et du modérateur cité ci-dessus.

Cette matrice avait pour objectif de faire ressortir les points de convergence et de divergence de stratégies en matière d'APA des pays représentés. Aussi, les débats intéressants ont pris plus de temps que prévu pour permettre de comprendre tous les enjeux liés à l'APA, à l'adhésion et à la mise en œuvre du protocole y afférent selon des stratégies différentes d'un pays à l'autre. L'Algérie et la Tunisie préférant adhérer après l'élaboration d'une plateforme juridique et institutionnelle adéquate, le Maroc et le Liban préférant adhérer de suite afin de profiter des opportunités de financements créés à cet effet.

Présentation des communications :

Communication de M. Suhel Al-Janabi, de l'Initiative pour le Renforcement des Capacités sur l'APA pour l'Afrique de GIZ, sur les 8 champs d'application du protocole de Nagoya. Travail issu des leçons apprises par ce dernier lors des nombreux ateliers panafricains et thématiques organisés avec les pays africains. En effet, les 8 champs étudiés découlent des propositions des représentants APA des pays africains eux mêmes.

Communication de M. Suhel Al-Janabi sur le Projet de Lignes Directrices Africaines sur l'APA: un cadre référentiel africain pour la prise en charge des procédures, engagements liés à l'adhésion et mise en œuvre du protocole de Nagoya sur l'APA.

Ces lignes directrices, une fois finalisées par le groupe d'experts mandaté par la commission *ad-hoc* de l'union africaine chargée des affaires environnementales, seront proposées à l'adoption par les ministres africains de l'environnement, lors de leurs prochains conseils des Ministres africains de l'Environnement /CMAE (probablement en 2014).

Travaux d'ateliers en début d'après-midi:

Le cadre logique pour le financement de projets du Secrétariat Exécutif de la Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique, composé de 05 champs d'intervention du Protocole de Nagoya sur l'APA, a été retenu comme exercice pour les travaux d'atelier. Un groupe de travail



par composante a été mis en place, pour cerner 3 objectifs précis, en déterminant les actions à planifier pour la concrétisation des objectifs ainsi retenus.

Les travaux d'ateliers avaient pour unique objectif l'élaboration d'un avant projet maghrébin à soumettre au financement international, pour l'accompagnement des pays concernés vers l'adhésion, l'élaboration d'un cadre institutionnel et réglementaire, le renforcement des capacités, etc.

Une fois les travaux d'ateliers achevés dans le cadre du temps (insuffisant) imparti à ce genre d'exercice, il a été procédé, en plénière, à la restitution des résultats de groupes et à leur validation par l'ensemble des participants ou le rajout d'éléments complémentaires.

Feuille de route pour l'Avant Projet Maghrébin pour l'APA :

A la fin de la validation de l'avant projet en plénière par les représentants des 4 pays participants (Maroc, Tunisie, Liban et Algérie), il a été procédé à l'élaboration d'une feuille de route pour s'entendre sur les suites à donner à ce travail.

Aussi, il a été décidé à l'unanimité ce qui suit :

- Procéder à l'élaboration d'un Avant Projet Régional ou Sous Régional de la Région MENA sur l'APA ;
- Elaboration d'un avant projet APA pour la Région MENA (Maroc, Tunisie, Liban et Algérie) à soumettre aux bailleurs de fonds selon les mécanismes de financement existants : Fonds de l'Environnement Mondial GEF/FEM-5 dont 5 millions de US\$ sur les 15 millions retenus par ce mécanisme de financement, ne sont pas encore alloués. A titre d'exemple, 2.3 millions de US\$ réservés à la biodiversité et à l'actif de l'Algérie, au titre de l'enveloppe pays sous le FEM-5/Star, ne seraient pas utilisés par le Point Focal national opérationnel GEF/FEM, basé au niveau du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et de la Ville.
- Transmission à l'ensemble des participants du Document de Projet finalisé sur l'APA, mais aussi et surtout aux Points Focaux Nationaux pour validation et transmission à leur tutelle respective pour validation.
- Rechercher des financements à Alger, auprès du PNUD-Alger par exemple, pour établir un véritable Document de Projet au standard exigé par la procédure d'introduction de documents de projets pour financement, mais sur la base du travail accompli en ateliers. Et /ou une fois ledit document validé, le transmettre par voie officielle aux pays concernés. La validation pourrait également se faire dans le cadre de l'organisation d'un deuxième atelier du même genre selon le souhait exprimé par les participants
- Se concerter pour le transmettre, par un chef de file désigné, ou par chacun des pays concernés à un même bailleur de fonds en étudiant le mécanisme financier le plus adéquat, en se faisant aider par le Secrétariat Exécutif de la Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique et par l'Initiative pour le Renforcement des Capacités sur l'APA pour l'Afrique de la GIZ en leur transmettant des copies de tous les courriers établis à cet effet.

Deuxième intervention téléphonique du représentant du Secrétariat Exécutif de la Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique :

Dans sa deuxième intervention téléphonique en direct, Olivier Rukundo, a développé pour les participants les mécanismes de financements existants et a confirmé la possibilité de



financement de l'avant projet APA pour la région MENA par le GEF/FEM STAR qui disposerait encore de fonds sur le programme 5 en voie de clôture dès la fin des financements alloués (avant de passer au GEF/FEM 6).

Monsieur Olivier Rukundo a également répondu aux nombreuses questions des participants.

Enfin, après avoir écouté le compte rendu du président de l'atelier (Point Focal National APA), sur le déroulement de la deuxième journée et l'accord de tous pour l'élaboration d'un avant projet APA pour la région MENA, il a assuré les participants de l'appui du Secrétariat Exécutif de la Convention pour nous accompagner dans la mise en œuvre de la feuille de route ainsi développée.

Le Point Focal National l'a remercié pour son soutien et contribution à la réussite de l'atelier et lui a demandé de continuer à nous accompagner pour finaliser le processus ainsi sérieusement engagé lors de cet atelier, mais également dans le cadre du deuxième atelier proposé par les participants pour adoption du document de projet final à soumettre aux bailleurs de fonds.

A la fin de la deuxième journée, un groupe de travail restreint, composé des animateurs suivants : GIZ, Initiative pour le Renforcement des Capacités pour l'Afrique, le représentant du projet MENA de GIZ, modérateur de l'atelier (Djamel Echirk, ancien point focal GEF/FEM et ancien négociateur Africain pour les accords sur la biodiversité et les changements climatiques) et le Point Focal National ont procédé aux travaux suivants :

- Reprendre en numérique les résultats des travaux des 5 ateliers, établis sur papier, afin de pouvoir en faire la restitution le lendemain,
- Etablir le programme de la **journée nationale** en tenant compte des modifications à y apporter en vue d'éviter les répétitions avec les présentations faites durant les deux premiers jours.

Atteinte des objectifs de la deuxième journée :

Il était prévu d'avoir l'approbation (ou non) d'établir un Avant Projet Maghrébin sur l'APA, voire pour la Région MENA, en incluant le Liban, et une feuille de route jusqu'à l'aboutissement de la procédure visant à le soumettre à financement.

Cet objectif a été largement atteint, en effet et à l'unanimité les représentants des pays ont validé la démarche visant l'élaboration d'un Avant Projet Commun APA pour la Région MENA et une feuille de route en vue de sa soumission pour financement.

3^{ème} journée 29 avril :

Durant cette journée, intitulée dans le programme « journée nationale », il était prévu l'élaboration d'une feuille de route et un plan d'action pour les prochains mois en vue d'avancer dans la mise en œuvre du Protocole de Nagoya sur l'APA et de son adoption dès que les conditions pertinentes auraient été réunies au niveau national.

A cet effet, le Point Focal National, préalablement à l'atelier, a organisé une séance de travail en vue de la coordination des travaux le 15 avril 2013 avec les directeurs généraux ou leurs représentants suivants : Institut National de Recherche Agronomique Algérien, Institut National



de Recherche Forestière, Institut Technique des Grandes Cultures, Centre National de Conservation des graines et semences, Institut Technique d'Arboriculture Fruitière et Viticole, Institut Technique d'Elevage et la Direction de l'Organisation Foncière et de la Protection du Patrimoine.

Durant cette séance de travail, le Point Focal National a présenté le programme et les objectifs de l'atelier. Il a remis aux présents, en version numérique, un ensemble de documents d'information sur l'APA et a présenté le Projet de Lignes Directrices de l'Union Africaine sur l'APA, en cours de préparation par un groupe de travail mandaté par la Commission de l'Union Africaine chargée de l'Environnement.

Enfin, pour la préparation de la communication nationale, il a chargé le représentant de l'Institut National de Recherche Forestière, de prendre attache avec l'Institut National de Recherche Agronomique Algérien afin de coordonner la préparation de ladite communication qui sera présentée lors du premier jour de la communication.

Déroulement de la journée nationale du 30 avril :

Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, a ouvert la séance et a présenté son important discours sur l'APA, en présence du Directeur Général des Forêts, de Madame la Représentante Résidente Adjointe du PNUD-en Algérie, du représentant de la GIZ du Projet Régional MENA et du représentant de l'Initiative pour le Renforcement des Capacités sur l'APA pour l'Afrique et de la Chargée de mission, représentante de l'Agence Française pour le Développement (AFD).

Après le discours remarquable de Monsieur le Secrétaire Général sur l'APA, l'on a procédé à la projection du film intitulé « l'APA expliqué simplement » avant de lui permettre après la conférence de presse, de quitter l'atelier.

Aussi, après la pause café, ayant été rejoints par les deux représentants du Ministère des Affaires Etrangères et un représentant de la Direction de l'Organisation Foncière et de la Protection du Patrimoine (DDOFPP), nous avons lancé les travaux selon le programme modifié.

Le contenu des travaux de la matinée du 30 avril :

Une interview intéressante a été lancée sur l'arganier avec les deux représentants du Maroc, le Point Focal APA et la représentante de l'université spécialisée dans la recherche-développement (que l'on a vu dans le film sur « l'APA expliqué simplement »).

En effet, l'expérience du Maroc sur l'exploitation de l'arganier est très enrichissante et peut servir à l'Algérie comme un excellent exemple du travail à mener pour la valorisation de nos produits, sachant que l'on possède un peuplement d'arganier à Tindouf. A noter que Madame Charrouf, Professeur à l'Université Mohamed V, a organisé les femmes en coopératives d'exploitation, de transformation et de production d'huile d'Argan, utilisée fortement dans les produits cosmétiques par les marques spécialisées les plus connues. Cet exemple édifiant a suscité un grand intérêt et a fait l'objet de nombreuses questions.

Restitution numérique du résultat des 5 groupes de travail ayant permis l'élaboration d'un premier draft de l'Avant Projet APA pour la Région MENA. Ceci a permis de rajouter les dernières et nouvelles propositions des participants.



Une présentation supplémentaire de Lignes Directrices de l'Union Africaine sur l'APA comme guide pour la mise en œuvre d'un cadre institutionnel et législatif sur l'APA et des modèles de permis de prospection sur les ressources génétiques.

L'intervention orale remarquée du représentant du Ministère des affaires Etrangères qui a tenu à apporté son soutien politique et sa volonté forte d'accompagner le point focal national APA dans la suite réservée à cet atelier consistant à organiser :

- Une réunion au niveau du Ministère des Affaires Etrangères regroupant l'ensemble des parties prenantes pour établir un plan d'action;
- Des ateliers locaux et un atelier national de restitution des travaux des ateliers locaux qui déboucherait sur un document de projet à financer.

Un large débat a été réservé à la loi sur les ressources biologiques, adoptée depuis une année par le Secrétariat Général du Gouvernement, et non publiée à ce jour pour des raisons inconnues (ce point a été largement débattu dans plusieurs articles de la presse nationale).

Enfin, les questions programmées ayant été épuisées, les travaux de la journée ont été clôturés en présence du Directeur Général des Forêts qui a invité les participants étrangers à une visite guidée du parc zoologique et du centre ville d'Alger, après le déjeuner offert à ces invités.

Atteinte des objectifs de la 3^e journée (journée nationale)

Si les objectifs assignés aux deux premières journées ont été atteints et même largement dépassés, selon l'avis de tous les présents aux travaux, ceux de la journée nationale n'ont pas été totalement atteints. Cette journée a toutefois permis de consolider le travail des deux premières journées internationales, sans pour cela pouvoir aborder le volet national devant mener à l'établissement d'un plan d'action.

5. Recommandations de l'atelier

Recommandations des deux premières journées :

- Finalisation du draft d'Avant Projet et transmission par le Point Focal National Algérien aux autres Points Focaux Nationaux du Maroc, de la Tunisie et du Liban pour information.
- Recrutement d'un expert chargé de la finalisation du draft de Document de Projet APA Commun pour la Région MENA ;
- Etudier la possibilité d'organiser un atelier de validation du Document de Projet ainsi finalisé par les pays concernés/intéressés de la région MENA.
- Transmettre le document de projet à un bailleur de fond potentiel (Fonds Mondial pour l'Environnement GEF/FEM)

Recommandations de la dernière journée :

- Mettre en place un groupe de travail *ad hoc* pour poursuivre les travaux de cet atelier ;
- Tenir une réunion multisectorielle sous l'égide du Ministère des Affaires Etrangères pour étudier la suite à donner au processus entamé lors de ce premier atelier APA.
- Rechercher des financements pour l'organisation d'ateliers locaux avec toutes les parties prenantes et un atelier national de restitution.



6. Conclusion générale :

C'est certainement une grande réussite, de l'avis de tous les participants, y compris les médias, à ce premier atelier maghrébin sur l'APA, voire de la région MENA, organisé par le Point Focal National APA avec l'appui important du Secrétariat Exécutif de la Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique, de la GIZ et de l'Initiative de Renforcement des Capacités APA pour l'Afrique. Cette première réunion du genre, sur un sujet jamais abordé auparavant, a également eu un écho considérable dans la presse écrite et à la télévision (Journal du 20 heures du 28 avril 2013).

Ceci nécessitera sans doute une suite, non seulement avec les membres du Comité Sectoriel du Ministère de l'Agriculture, qui n'ont pu accordé un grand intérêt à cet événement scientifique, technique et politique, mais surtout avec les autres secteurs en vu de lancer **un dialogue national** devant servir à l'établissement **d'un plan d'action national** dont la mise en œuvre devrait aboutir à la ratification du Protocole de Nagoya, signé par l'Algérie le 2 février 2011, en passant par la révision pertinente et diligente, du cadre institutionnel et législatif.

Sur le plan international, l'idée de montage d'un projet APA pour la région MENA suivra son cours, il serait consolidé par l'organisation d'un second atelier qui servira pour valider un document de projet finalisé selon les procédures en vigueur.

M. Boumezbeur Ammar
Point Focal National APA
Directeur de la protection de la flore et de la faune
Direction générale des forêts
Ministère de l'Agriculture et du développement Rural